



Paroles paysannes

50 ans d'Afdi

Récits croisés

Afdi fête ses 50 ans : un demi-siècle de dialogue et d'engagement partagé

Depuis cinquante ans, Afdi valorise les échanges d'expérience entre agriculteurs, en plaçant la parole paysanne au cœur de son engagement. Dans cette édition double, deux voix du Tchad se répondent. Celle de Robertine Dembeté Digolar Kila, formatrice et vice-présidente du Collège des femmes du Conseil National des Producteurs Ruraux du Tchad (CNCPR) à Ndjamena, engagée depuis plus de vingt ans pour la reconnaissance des droits des femmes rurales. Et celle de Mantar Djimta, animatrice du collège de femmes du CNCPR dans la région du Mandoul au sud du Tchad.

Toutes les deux sont animées par une même conviction : les femmes ont une place dans le développement agricole. Elles doivent être écoutées, formées, reconnues comme actrices à part entière. Dans leurs paroles se lit à la fois l'attachement à une agriculture locale, vivante, et la volonté de faire émerger des réponses nouvelles aux défis communs – changement climatique, accès aux ressources, transmission, justice sociale.

À travers leurs récits croisés, ce numéro de *Paroles paysannes* rend hommage à ces forces déterminées qui, dans les villages, les champs, les associations, construisent des ponts entre générations et territoires. En écho aux témoignages recueillis dans le Nord, ces deux voix du Sud rappellent que les agricultures familiales sont porteuses d'avenir lorsqu'elles s'appuient sur la diversité des parcours, la solidarité entre pairs et la capacité d'agir des femmes et des jeunes.

L'engagement des femmes dans les dynamiques agricoles au Tchad

Robertine se présente d'abord comme une femme de terrain, à la fois productrice, formatrice et animatrice au sein de plusieurs groupements féminins. Au-delà de ses responsabilités, elle se distingue par une volonté inébranlable : faire entendre la voix des femmes rurales et leur donner les moyens d'agir. Son parcours commence dans sa province, où, jeune femme mariée et mère de famille, elle se consacre pleinement à l'agriculture. Très tôt, elle observe les limites imposées aux femmes dans les structures rurales. Bien qu'elles soient nombreuses à participer aux activités agricoles, leur parole n'était ni sollicitée ni valorisée dans les espaces de décision.

« À l'époque, dans les réunions, les femmes n'avaient pas leur place à la table. Alors, j'ai posé la question : va-t-on continuer ainsi ? Nous, les femmes, on pense, on réfléchit, pourquoi ne pas créer notre propre union ? »

De cette interrogation naît un comité de concertation exclusivement féminin, dont le nom peut se traduire par : Nous réfléchissons, nous, les femmes. C'est à partir de cette initiative locale que Robertine commence à structurer son engagement. Sa voix se fait entendre bien au-delà de sa communauté. Elle est invitée à des rencontres nationales et internationales, jusqu'à être récompensée au Sommet mondial des femmes à Genève en 2001, recevant le prix de la créativité des femmes rurales.

Reconnue pour son engagement, sa mission repose sur l'idée de créer des ponts entre les réalités vécues dans les campagnes et les lieux où se prennent les décisions. Elle organise régulièrement des sessions de formation, de sensibilisation et de mobilisation sur des enjeux essentiels : l'accès à la terre, les droits fonciers, les techniques agricoles durables, l'enrichissement des semences. Son message est clair : la dignité et l'autonomie des femmes rurales passent par l'accès à la connaissance, aux ressources, et à la reconnaissance.

« Les femmes doivent pouvoir être propriétaires de leur terre. Aujourd'hui, si une femme loue une parcelle, elle risque d'en être expulsée. En cas de séparation ou de décès du mari, elle peut se retrouver sans rien. C'est inacceptable. »

Face à ces réalités, Robertine s'engage pour transformer les mentalités, accompagner les familles, et faire en sorte que les femmes soient non seulement formées, mais écoutées et considérées comme actrices à part entière du développement agricole.

Un espace d'apprentissage réciproque

C'est dans ce contexte qu'elle découvre Afdi. Invitée à s'exprimer lors d'une rencontre sur la relève agricole, elle entame un dialogue avec les représentants de l'association. Ce lien s'approfondit à travers plusieurs projets menés avec le CNCPRPT, puis avec le Collège des femmes. En 2023, elle participe à une mission en France où elle visite des exploitations, rencontre des producteurs et échange avec des organisations agricoles françaises. Cette expérience la marque profondément.

« On a vu des jeunes engagés, des femmes qui ont leur mot à dire. Cela nous a montré que c'est possible. On a pris confiance. Ce partenariat nous aide à mieux structurer nos actions, à apprendre les uns des autres. »

Les échanges avec Afdi ne sont pas perçus comme un appui extérieur, mais comme un espace d'apprentissage réciproque. Elle insiste sur la continuité et la qualité de la relation, qui repose sur l'écoute, la confiance et la volonté partagée d'agir à partir du terrain.

Faire de l'autonomie foncière une réalité pour toutes

La question foncière est au cœur de son engagement. Elle en fait un enjeu prioritaire. Dans de nombreuses régions du Tchad, l'accès à la terre reste limité, surtout pour les femmes. La majorité d'entre elles cultivent sur des terrains prêtés ou loués, dans une insécurité permanente. En cas de séparation, de veuvage ou de conflit, elles peuvent tout perdre.

« L'autonomie, c'est quand une femme dit : cette terre est à moi. Je cultive, je vends, je décide. »

Mais cet accès au foncier ne suffit pas. Encore faut-il disposer de semences adaptées, d'outils, de formation et d'appuis pour la commercialisation. Robertine plaide pour une politique agricole plus inclusive, qui intègre les besoins spécifiques des femmes et leur donne les moyens de réussir.

Créer les conditions d'un engagement durable des jeunes

Robertine accorde également une grande importance à la place des jeunes. Pour elle, ils sont indispensables à la vitalité de l'agriculture. Mais elle constate aussi leur découragement face aux difficultés : manque de terres, faibles revenus, valorisation sociale insuffisante. C'est pourquoi elle organise des sessions de sensibilisation à destination des jeunes, en s'appuyant sur les exemples positifs rencontrés ailleurs.

« Quand on montre aux jeunes qu'il est possible de vivre dignement de l'agriculture, qu'on leur donne accès à des formations de qualité, ils s'investissent. Mais il faut leur en donner les moyens. »

Grâce au partenariat avec Afdi, un recensement des jeunes producteurs a été réalisé. Cela permet aujourd'hui de mieux les accompagner, en ciblant les formations et les projets. Pour Robertine, c'est aussi un moyen de rendre visible une jeunesse engagée, compétente et innovante.

Une dynamique collective au service des territoires

À celles et ceux qui souhaitent s'engager dans l'agriculture, Robertine adresse un message simple, mais fort : oser. Oser croire en ses capacités. Oser prendre la parole. Oser faire le choix de l'agriculture comme projet de vie.

« L'agriculture, ce n'est pas un recours par défaut. C'est une activité noble. Il faut du courage, de la ténacité, de l'intelligence. Il faut chercher les bonnes filières, les semences adaptées, et s'organiser collectivement. »

Elle insiste aussi sur la nécessité de se regrouper, de créer des associations, des unions, des coopératives. Car seules, les femmes sont trop souvent invisibles. Ensemble, elles deviennent audibles.

Un avenir construit collectivement

Robertine incarne une forme de leadership paysan au féminin, enraciné, pragmatique et porteur d'espoir. À travers son engagement, elle montre que les femmes rurales ne sont pas seulement les héritières d'un savoir, mais aussi les actrices d'un avenir en construction.

Alors qu'Afdi célèbre cinquante ans d'action au service des agricultures familiales, sa parole résonne comme un appel à poursuivre les échanges, à renforcer les solidarités, et à faire émerger une agriculture juste, durable et inclusive.



Paroles paysannes

50 ans d'Afdi

Récits croisés

Une voix enracinée dans la terre

Originaire de la province du Mandoul, dans le sud du Tchad, Mantar Djimta a grandi au sein d'une famille paysanne. Son lien avec le monde rural ne relève pas seulement de cet héritage : il est un choix de vie, nourri par un engagement constant en faveur des paysans et paysannes de son pays.

Aujourd'hui animatrice au CNCPR, elle sillonne plusieurs provinces pour accompagner les organisations paysannes. Elle intervient notamment dans les domaines de la transformation des produits agricoles, de l'appui à la commercialisation et de la formation. Karité, farines enrichies, légumes locaux : les produits sont multiples, mais la démarche reste la même – encourager l'autonomie économique et valoriser les savoirs paysans.

« J'ai toujours été proche de ce milieu. Dès mes années d'école et tout au long de mes études en géographie du développement, j'ai continué à travailler avec les agriculteurs. C'est là qu'est ma place. »

Cet ancrage dans le milieu rural, conjugué à une solide formation universitaire, lui permet d'agir à la fois comme facilitatrice, passeuse de savoirs, et actrice de changement.

Renforcer les capacités par l'échange et la solidarité

Dans son engagement, Mantar Djimta porte une conviction simple et puissante : la solidarité entre femmes, jeunes, et agriculteurs de tous âges est une condition essentielle du développement rural.

Elle fait référence aux « mamans » qui, bien que souvent privées d'instruction, trouvaient dans le travail collectif les ressources pour avancer. Très tôt, elle a ressenti le besoin d'agir pour ces femmes, de les accompagner, de les aider à faire entendre leur voix.

« Les femmes s'organisaient déjà, mais elles manquaient d'outils. Vu que je savais lire et écrire. Il me semblait normal de m'engager à leurs côtés. »

Cette volonté d'être au service des autres, profondément ancrée dans sa démarche, s'est renforcée à mesure que les responsabilités s'accumulaient. Aujourd'hui, Mantar est reconnue dans son village et bien au-delà, comme une interlocutrice légitime, respectée, écoutée. Lorsqu'elle a commencé à s'impliquer dans les organisations paysannes, Mantar Djimta a constaté une forme de distance, voire de désintérêt, de la part des jeunes. Beaucoup pensaient que ces structures étaient réservées aux aînés, et que l'agriculture ne leur ouvrait pas suffisamment de perspectives. Avec calme mais détermination, elle a voulu montrer qu'il était possible de faire autrement.

« Nous, les jeunes qui avons eu la possibilité d'apprendre à lire et écrire, nous avons aussi un rôle à jouer. Nous devons aider, proposer, accompagner. L'agriculture n'est pas une voie d'échec, c'est une voie d'avenir. »

Aujourd'hui, les jeunes sont de plus en plus nombreux à s'organiser, à prendre la parole, à innover dans leurs pratiques. Le changement est en marche, porté par une génération qui comprend que l'agriculture est un levier d'indépendance, d'identité, et de transformation.

Transformer les contraintes en leviers d'action

Les femmes rurales du Tchad ont vu certains de leurs droits progresser au fil des années. Dans plusieurs régions, elles disposent désormais de leurs propres parcelles, cultivent de manière autonome et prennent des décisions concernant la transformation et la vente de leurs produits et plusieurs organisations paysannes bénéficient de formations destinées à améliorer leurs pratiques.

« La formation seule ne suffit pas, il faut que chaque femme puisse se l'approprier et la mettre en pratique. »

Cependant, des difficultés persistent. L'accès à la formation reste inégal. Parfois, les contenus ne sont pas traduits en langues locales, ce qui limite leur appropriation. Ces obstacles ne sont pas ignorés : au contraire, ils appellent des réponses concrètes, construites avec les communautés elles-mêmes.

« Former, ce n'est pas transmettre des savoirs depuis l'extérieur. C'est rendre les connaissances accessibles, utiles, partagées. »

Un partenariat pour grandir ensemble

Le partenariat entre Afdi et les organisations paysannes tchadiennes est un appui structurant qui permet de renforcer les capacités locales et de soutenir des dynamiques collectives porteuses de changement. Mantar Djimta en est un témoin direct, notamment à travers les projets menés avec des organisations paysannes régionales partenaires d'Afdi comme APROFIKA (promotion de la filière karité), ATEKOR ou encore la Fédération des cellules des jeunes agriculteurs ruraux du Logone Oriental (FCEJARLOR).

Les retombées sont nombreuses : alphabétisation des femmes, renforcement des compétences techniques et économiques, appui à la structuration des filières. Cette dynamique contribue à construire un tissu associatif fort, ancré dans les territoires, et capable de porter la voix des paysans auprès des décideurs.

« L'autonomisation des femmes leur permet de gagner leur vie par elles-mêmes. Elles vendent leurs produits, font leurs propres choix, C'est une vraie force. »

Au-delà des résultats concrets, Mantar souligne la valeur symbolique de cette relation : un partenariat qui reconnaît la parole des paysans et paysannes, qui agit dans la durée, et qui permet une réelle montée en autonomie des acteurs locaux.

« Le partenariat avec Afdi nous aide à aller plus loin. Il donne aux femmes des outils pour se former, transformer leurs produits, faire vivre leur foyer avec dignité. »

S'adapter et avancer ensemble

Le changement climatique est une réalité tangible, quotidienne, pour les producteurs tchadiens. Inondations à répétition, sécheresses, perte de récoltes... les aléas se multiplient, mettant à mal les efforts des agriculteurs. Face à ces défis, les organisations paysannes se réorganisent, développent des cultures plus adaptées, inventent de nouvelles pratiques.

« Ce qui me donne de l'espoir, c'est de voir que les producteurs ne renoncent pas. Ils cherchent, testent, s'entraident, c'est là que l'on constate que la solidarité entre organisations se fait plus forte, et c'est ensemble qu'on poursuit le chemin. »

La solidarité entre organisations, dans ce contexte, devient un moteur essentiel de résilience. Mais elle ne saurait suffire : les moyens manquent encore pour accompagner la transition, sécuriser les revenus, transformer durablement l'agriculture.

« C'est dans ce genre de contexte que l'on constate que la solidarité entre organisations se fait plus forte, et c'est ensemble qu'elles poursuivent leur chemin. »

Changer les regards ouvrir des voies : un appel à l'union et à l'action

Mantar Djimta le constate : trop souvent encore, l'agriculture est perçue comme un dernier recours, une activité réservée à ceux qui n'ont pas eu d'autre choix. Elle s'emploie à changer cette perception, en montrant que l'agriculture peut être une voie choisie, riche de sens, de projets de vie.

« L'agriculture est une activité porteuse d'avenir. Elle demande des efforts, mais elle apporte de la dignité, de l'autonomie, une place dans la société. »

Son message s'adresse autant aux jeunes diplômés qu'aux femmes du monde rural : l'agriculture mérite d'être reconnue, soutenue, revalorisée. Et pour cela, il faut des voix fortes, des engagements concrets, des réseaux solides.

Pour conclure, Mantar Djimta lance un appel à toutes celles et ceux qui souhaitent agir pour leurs communautés et leurs territoires :

« Ensemble, nous pouvons changer les choses. Si les femmes et les jeunes se regroupent, s'organisent, partagent leurs savoirs, alors l'agriculture pourra pleinement jouer son rôle dans le développement du Tchad. »

Cette année où Afdi célèbre cinquante ans d'histoire, ces paroles venues du Tchad résonnent avec un engagement commun : faire de l'agriculture un chemin d'avenir, fondé sur la dignité, l'équité, et la solidarité.